Le Malien Mamadou C., violeur de 4 prostituées chinoises en 2014, de nouveau condamné à 16 ans de réclusion pour le viol d'une prostituée chinoise. A sa sortie, il devra s'astreindre à un suivi socio-judiciaire de cinq ans

22/09/2025 à 19h14



Ses dénégations n'y feront rien : mercredi 17 septembre, la cour d'assises de l'Essonne l'a condamné en appel à seize ans de réclusion pour le viol d'une femme d'origine chinoise se livrant à la prostitution. Des faits commis à Paris le 9 août 2021. Une peine conforme aux réquisitions de l'avocate générale, même si en deçà des 18 ans prononcés l'an dernier en première instance. Après sa peine, Mamadou C. devra s'astreindre à un suivi sociojudiciaire de cinq ans, incluant une obligation de soins. Un suivi qui avait déjà été prononcé en 2014, avec la suite que l'on connaît.

Une femme victime de viol, prostituée, de nationalité chinoise ? L'affaire avait comme un air de déjà-vu. E**n 2014, Mamadou C. avait déjà été jugé (et condamné à 9 ans de prison) pour le**

viol de quatre femmes chinoises, prostituées elles aussi. C'est donc un récidiviste qui s'est présenté cette semaine devant la cour d'assises, laquelle, durant deux jours, a cherché à comprendre qui était cet homme de 34 ans.

En août 2021, Mamadou C. apparaît comme « très isolé » : célibataire, sans enfant et sans sa famille, restée au Mali, il n'a ni relation sentimentale, ni amicale. Sans domicile fixe, il lui arrive de dormir dehors. Une vie en pointillé qu'il poursuit depuis sa sortie de détention, un an plus tôt. Seul son travail de plongeur dans un restaurant rythme son quotidien. De même que ses visites chez des prostituées, chaque mois. […]

Le 9 août au matin, il croise la route de Y., une femme de 44 ans, près du métro Château-Rouge (XVIIIe). Un bref échange, puis un accord : Y. propose 20 euros pour une relation sexuelle dans son appartement, à deux pas. Une fois dans la chambre, un premier rapport protégé a lieu. « *C'est après avoir éjaculé qu'il a voulu un deuxième acte sans préservatif* », dira Y. Devant le refus de celle-ci, Mamadou C. lui ordonne : « *Donne ta chatte ! Donne ta chatte !* », avant d'introduire ses doigts dans son vagin. Il roue de coups la quadragénaire chinoise, la mord au bras, la frappe avec un verre à pied qui trônait au-dessus du lit. Y. : « Je *lui disais d'arrêter mais il répétait : je suis un gentil garçon*.» […]

Le Parisien